



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

MOMA – ECONOMIE – DROIT – PHARMACIE
ENSCM – IUT – FDS – MAIEUTIQUE & MEDECINE

PROCEDURE OPTION/UE SPORT

A DESTINATION DES ETUDIANTS ANNEE 2025-2026

Suivi option Sport : Angélique CORTES

04 11 75 97 70 angelique.cortes@umontpellier.fr



1 - Je vérifie si mes
stages me permettent
de faire mes 10
séances
consécutives

2 - Je me pré inscriis à
l'option Sport via IP-WEB
ou auprès de ma
composante

3 - Je finalise mon inscription à l'option
Sport via le lien envoyé par le SUAPS
en choisissant 1 sport et 1 enseignant
ETAPE OBLIGATOIRE

4 - Je récupère ma carte
d'assiduité (carte papier)
auprès de l'enseignant lors
de ma première séance

5 - Je dois obligatoirement effectuer
10 séances à raison d'une séance
par semaine (1h30 à 2h) pour valider
mon OPTION/UE Sport

6 - Je fais signer ma carte
par l'enseignant à chaque
séance afin de valider ma
séance

L'évaluation est prévue
en **Contrôle Continu**
Intégral : trois
épreuves prévues sur les 10
séances, la note la plus
favorable est retenue

SUAPS
Faculté de Pharmacie
Avenue Charles Flahault
34090 Montpellier
04 11 75 97 70

*En cas d'absence, changement d'emploi du temps, maladie, blessures ... Je
préviens par mail au plus vite le SUAPS.*

**ATTENTION L'INSCRIPTION A L'OPTION SPORT EST DIFFERENTE DE
L'INSCRIPTION AU SUAPS !!!**

MAJ 26/08/2025